

CDIP/30/12

ORIGINAL : anglais

DATE : 10 mars 2023

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Trentième session**

**Genève, 24 – 28 avril 2023**

Rapport sur les femmes et la propriété intellectuelle : activités internes et externes, orientation stratégique

*établi par le Secrétariat*

1. À l’occasion de sa vingt‑sixième session qui s’est tenue du 26 au 30 juillet 2021, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), lors du débat sur le thème “Les femmes et la propriété intellectuelle” inscrit à l’ordre du jour sous le point “Propriété intellectuelle et développement”, a pris la décision suivante :

*“Le comité a examiné la proposition de suivi du Mexique sur ‘Les femmes et la propriété intellectuelle’ figurant dans le document CDIP/26/10 Rev. Le comité a approuvé la proposition contenue dans ce document (paragraphe 7 du Résumé présenté par la Présidente)”*.

1. La proposition de suivi mentionnée, présentée par le Mexique, qui priait, entre autres, le Secrétariat de mettre en œuvre une série d’actions, a décidé “de revisiter le thème ‘Les femmes et la propriété intellectuelle’ de manière périodique, lorsque le Secrétariat de l’OMPI le juge nécessaire, au titre du point de l’ordre du jour consacré à la propriété intellectuelle et au développement, à partir de la session du printemps 2023 du CDIP”.
2. Le présent document vise, de concert avec le document CDIP/30/13, à faciliter le réexamen de la question “Les femmes et la propriété intellectuelle” à la présente session. Alors que le document CDIP/30/13 rend compte de la compilation et du partage de données ventilées par sexe dans le domaine de la propriété intellectuelle, le présent document porte sur le plan d’action stratégique de l’OMPI pour soutenir les femmes et leur donner des moyens d’action dans le domaine de la propriété intellectuelle, et donne un aperçu de la complémentarité des activités internes et externes de l’OMPI. Le présent document couvre les années 2021 et 2022.

# Intégration des questions de parité

1. L’OMPI reconnaît que la participation égale des femmes et des hommes à l’écosystème de l’innovation – et aux structures et organisations qui le soutiennent – est essentielle à la réussite de son travail et de sa mission. Les talents et le potentiel d’innovation de tous les groupes doivent être mis à profit pour résoudre les problèmes complexes et urgents auxquels le monde doit faire face. Un manque de diversité au sein des organisations qui composent le système de propriété intellectuelle, y compris l’OMPI, limite l’optimisation de ses avantages et perpétue les inégalités systémiques.
2. Les buts et objectifs stratégiques du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) pour 2022‑2026[[1]](#footnote-2) et de la Stratégie en matière de ressources humaines pour 2022‑2026 de l’OMPI s’inscrivent dans cette vision[[2]](#footnote-3). Le Plan stratégique à moyen terme de l’OMPI évoque explicitement l’amélioration de la sensibilisation et la mobilisation des groupes sous‑représentés afin que tous puissent bénéficier du système de la propriété intellectuelle, à l’intérieur comme à l’extérieur de l’OMPI. Par exemple, des équipes d’inventeurs composées de femmes sont plus susceptibles de créer des innovations prenant en considération la dimension de genre, telles que des produits cruciaux pour la santé des femmes[[3]](#footnote-4).
3. Le PSMT souligne également l’importance de créer une culture organisationnelle véritablement diversifiée et inclusive. La diversité, l’appartenance et l’inclusion sont les fondements d’une main d’œuvre et d’un lieu de travail innovants, tournés vers l’avenir et créatifs, qui peuvent contribuer à “un monde où l’innovation et la créativité, d’où qu’elles viennent, sont stimulées par la propriété intellectuelle, dans l’intérêt général”. Des études ont montré que la diversité des points de vue rend les organisations plus résistantes[[4]](#footnote-5) et les aident à mieux traverser les crises[[5]](#footnote-6). La promotion de l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes sont donc des éléments fondamentaux de la mission de l’OMPI.
4. L’OMPI a rédigé une nouvelle stratégie pour l’égalité des sexes destinée à encadrer les efforts de l’OMPI en matière d’égalité des sexes et d’autonomisation des femmes pour la période 2023‑2026. Le projet de stratégie s’inscrit dans le droit fil du Plan d’action à l’échelle du système des Nations Unies pour l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes (ONU‑SWAP 2.0), des exigences de la stratégie à l’échelle du système sur la parité des sexes[[6]](#footnote-7) et d’autres principes directeurs pertinents à l’échelle du système des Nations Unies, tels que les lignes directrices relatives à un environnement favorable pour le système des Nations Unies[[7]](#footnote-8).
5. L’ONU‑SWAP est un mécanisme de reddition de compte approuvé par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) qui mesure les progrès accomplis en matière d’intégration de la dimension de genre dans les fonctions des organisations. Il s’agit d’un ensemble d’indicateurs sur lesquels les entités des Nations Unies s’appuient pour établir un rapport annuel. En 2021, l’OMPI a rempli et dépassé plus d’indicateurs que la moyenne des entités techniques[[8]](#footnote-9). Elle a dépassé les exigences concernant trois indicateurs, ce qui représente la plus importante part depuis le début de la mise en œuvre de l’ONU‑SWAP 2.0 en 2018[[9]](#footnote-10). De nouveaux progrès en matière de satisfaction des exigences devraient intervenir avec le lancement de la nouvelle stratégie pour l’égalité des sexes en 2023.
6. Voici quelques exemples d’activités d’intégration de la dimension de genre au cours de la période considérée :
7. En 2022, l’OMPI a intégré des considérations et des orientations en matière d’égalité des sexes et de propriété intellectuelle dans plusieurs aspects de la planification des travaux pour 2023 et au‑delà. Lors d’une session de planification des travaux organisée en milieu d’année à l’intention de l’ensemble de la direction et des responsables de projets de l’OMPI, les thèmes de la propriété intellectuelle et de la parité hommes‑femmes ainsi que de l’égalité des sexes et de la diversité ont fait l’objet d’un examen spécifique. Pour la première fois, lors de la réunion de fin d’année dédiée à la planification des travaux de l’organisation, une session consacrée à la propriété intellectuelle et à la parité hommes‑femmes et à la diversité a été organisée sous la forme d’une présentation “intersectorielle” au cours de laquelle la planification pour 2023 ainsi que pour l’exercice biennal 2024‑2025 a fait l’objet d’un examen. Des conseils ont été prodigués à tous les secteurs de l’OMPI en vue d’intégrer des considérations relatives à la propriété intellectuelle et à l’égalité des sexes ainsi que des activités concrètes dans leurs propositions de plan de travail pour 2023. Des orientations internes de haut niveau similaires ont également été élaborées à l’intention des équipes aux fins de leur prise en considération dans le programme de travail et le budget de l’exercice biennal 2024‑2025.
8. En 2021, l’OMPI a finalisé son guide pour un langage inclusif et une boîte à outils des principes fondamentaux pour une communication respectueuse de l’égalité des sexes. Le guide a été élaboré en collaboration avec les traducteurs/réviseurs de la Division linguistique et a fait l’objet d’une vaste consultation interne. Il prend en considération des principes directeurs similaires préparés par d’autres entités du système des Nations Unies. Il est disponible dans les six langues officielles utilisées à l’OMPI[[10]](#footnote-11) et comprend deux modules : l’un sur le langage inclusif en matière de genre et l’autre sur le langage inclusif en matière de handicap. Le document a été conçu pour être facile à lire et à utiliser, avec des références pratiques et des exemples que l’on retrouve souvent dans les documents de communication produits par l’OMPI. Le guide est modulaire, de sorte que d’autres modules pourront être ajoutés à l’avenir. L’avant‑propos du guide a été signé par le Directeur général. Le guide a été diffusé à l’ensemble du personnel de l’OMPI. La boîte à outils a été conçue pour être pratique, conviviale et pragmatique, et présente les principes fondamentaux d’une communication respectueuse de l’égalité des sexes, qu’elle soit écrite, orale, sonore ou visuelle. Elle comprend une liste de contrôle, des exemples, des conseils et des techniques, ainsi qu’une compilation de termes utiles. La boîte à outils comprend également une compilation des points de résistance à la communication respectueuse de l’égalité des sexes les plus fréquemment rencontrés, ainsi que les réponses correspondantes à apporter.
9. Depuis cinq ans, le Secrétariat recueille des données sur la parité hommes‑femmes lors des assemblées de l’OMPI – un élément important de l’écosystème de la propriété intellectuelle – et va commencer à compiler également des données sur la parité hommes‑femmes lors des réunions des comités permanents et au niveau des rôles de président et de vice‑président. Les données issues des assemblées ont révélé une tendance positive en faveur d’une meilleure parité hommes‑femmes au sein des délégations des États membres, la participation féminine étant passée de 36,7% en 2018 à 41,7% en 2022. Il subsiste toutefois une disparité au niveau des chefs de délégation, avec 64,9% d’hommes contre 35,1% de femmes lors des assemblées de 2022.
10. L’OMPI a fixé des objectifs de parité hommes‑femmes pour les niveaux P4 et supérieurs et en assure régulièrement le suivi. Les objectifs fixés pour l’exercice biennal 2022‑2023 sont les suivants :

| **Grades** | **Objectif** |
| --- | --- |
| D2 | 33% |
| D1 | 41% |
| P5 | 35% |
| P4 | 50% |

En décembre 2022, l’OMPI avait atteint l’objectif fixé pour le niveau P4 avant l’échéance de 2023. Des mesures ciblées en matière de recrutement, qui sont décrites dans le rapport annuel de l’OMPI sur les ressources humaines, ont favorisé ces améliorations.

# Orientation stratégique concernant la propriété intellectuelle et la parité

1. L’OMPI a mis en place son nouveau programme sur la propriété intellectuelle et l’égalité hommes‑femmes en 2022, avec la nomination d’une conseillère principale et d’une boursière qui sont venues rejoindre la défenseure de la question de la propriété intellectuelle et de la parité hommes‑femmes à l’OMPI. En 2022, l’équipe en charge de la propriété intellectuelle et de la parité hommes‑femmes a élaboré le plan d’action pour la propriété intellectuelle et l’égalité des sexes, le premier plan stratégique de l’OMPI encadrant les travaux de l’Organisation visant à promouvoir et faire progresser la participation des femmes à tous les aspects de la propriété intellectuelle, et représentant la contribution de l’OMPI aux efforts globaux et mondiaux déployés pour parvenir à l’égalité économique et à l’autonomisation des femmes et des jeunes filles. La mise en œuvre de ce plan d’action a débuté en 2022 et s’inscrit dans le calendrier du plan stratégique à moyen terme de l’OMPI pour la période 2022‑2026. Il a été créé pour prendre en considération et compléter les piliers du plan stratégique à moyen terme, ce qui permet à tous les secteurs de l’OMPI de planifier et de budgétiser en conséquence le plan d’action pour la propriété intellectuelle et l’égalité des sexes et les activités connexes dans le cadre des programmes de travail et du budget. La vision à l’appui de ce projet est celle “un monde où l’innovation et la créativité des femmes, d’où qu’elles viennent, sont stimulées par la propriété intellectuelle, dans l’intérêt général”. Dans le cadre de ce plan, l’OMPI concentrera ses travaux sur trois piliers :
2. aider les gouvernements et les décideurs à intégrer une perspective prenant en considération la question de genre dans la législation, les politiques, les programmes et les projets en matière de propriété intellectuelle;
3. mener des recherches afin de déterminer l’ampleur et la nature des disparités existant entre les hommes et les femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle et les moyens de réduire ces disparités; et
4. poursuivre les projets et initiatives existants et en diriger de nouveaux, axés sur l’égalité des sexes dans l’environnement de la propriété intellectuelle, en vue d’améliorer les compétences des femmes et des institutions qui les soutiennent dans le domaine de la propriété intellectuelle.
5. Pour mettre en œuvre ce plan d’action, l’OMPI va : i) renforcer et faire évoluer sa collaboration interne et externe; et ii) communiquer efficacement l’ensemble des travaux de l’Organisation menés dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l’égalité des sexes grâce à une stratégie de communication externe axée sur les besoins des clients.
6. L’OMPI s’est engagée dans une série d’activités visant à encourager la participation des femmes au système international de la propriété intellectuelle, notamment en menant des projets pilotes qui contribuent à renforcer les capacités en matière de propriété intellectuelle et les possibilités de création de réseaux pour les femmes chefs d’entreprise. Le présent rapport contient de nombreux exemples en la matière. L’Organisation étudiera de nouvelles possibilités d’élargir son engagement auprès d’entités nationales et d’autres organisations internationales qui s’intéressent aux femmes, à l’innovation et à l’esprit d’entreprise, afin de faire bénéficier les femmes entrepreneurs, innovatrices et créatrices, de tous les secteurs et de toutes les régions, de l’expertise de l’OMPI en matière de connaissances et de compétences dans le domaine de la propriété intellectuelle.
7. L’OMPI a commencé à élaborer des conseils et un appui en matière de politique et de législation à l’intention des décideurs nationaux afin d’amener davantage de femmes et de jeunes filles à participer à des activités innovantes et créatives, en créant, par exemple, une base de données de dispositions juridiques et de modèles de politiques mises en œuvre ou envisagées dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l’égalité des sexes. Un nouveau séminaire sur l’intégration de la propriété intellectuelle et de l’égalité des sexes est en cours d’élaboration; il s’agit d’un programme d’introduction qui a pour objet d’aider les États membres qui commencent à explorer les politiques et les pratiques visant à encourager et promouvoir la participation des femmes au système de propriété intellectuelle.
8. Au niveau de la stratégie de communication externe, le plan d’action contribuera à faire connaître les ressources et les outils mis à la disposition des entrepreneurs, des innovateurs et des créateurs et à mieux faire comprendre pourquoi la propriété intellectuelle fait partie intégrante de l’aide apportée aux femmes dans leur parcours entrepreneurial. Une série d’articles sur les femmes et la propriété intellectuelle sera publiée dans le Magazine de l’OMPI. Des récits de réussites inspirants et éducatifs mettant en scène des femmes innovantes continueront d’être présentés sur le site Web de l’OMPI et sur les plateformes de médias sociaux. L’OMPI a continué de renforcer ses activités de sensibilisation et de collaboration avec les parties prenantes, telles que les organisations non gouvernementales (ONG), les associations de propriété intellectuelle, les établissements universitaires et les organisations internationales partenaires, afin de sensibiliser aux disparités existantes entre les hommes et les femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle et de faire connaître l’éventail des efforts et des ressources déployés par l’OMPI pour contribuer à venir à bout de ces disparités.

# Activités externes

1. L’OMPI a poursuivi son action en faveur d’une utilisation accrue du système de propriété intellectuelle par les femmes sur plusieurs fronts et a considérablement élargi les initiatives de l’Organisation en 2022. Cette expansion des travaux a fait suite à une sensibilisation interne renforcée et à un large intérêt de la part des États membres et de la communauté de la propriété intellectuelle pour que l’OMPI améliore encore ses services et ses projets à l’intention des femmes chefs d’entreprise et des responsables politiques désireux d’intégrer davantage de femmes dans l’écosystème de l’innovation et de la propriété intellectuelle. Outre l’élaboration et le lancement du premier plan d’action stratégique de l’OMPI axé sur les femmes et la propriété intellectuelle précédemment décrit, l’OMPI a continué d’étendre ses activités menées directement sur le terrain avec des femmes chefs d’entreprise, des institutions nationales de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et des associations de femmes afin d’offrir un approfondissement concret des connaissances et compétences et une formation en matière de propriété intellectuelle dans le cadre de projets plus vastes d’autonomisation économique et de création d’entreprises.

# Activités thématiques

**Séances d’échange d’informations sur le thème “Les femmes et la propriété intellectuelle”**

1. À la suite d’une décision du CDIP, un forum de sensibilisation à l’importance de l’autonomisation des femmes et de leur participation accrue à l’écosystème de la propriété intellectuelle a été créé en 2021 grâce à une série de séances d’échange d’informations sur le thème “Réduire les disparités hommes‑femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle”. Outre la sensibilisation, l’objectif de ces séances était de promouvoir les résultats des travaux de l’OMPI dans ce domaine et de réunir des parties prenantes de différentes régions afin qu’elles partagent leur expérience et leurs pratiques en ce qui concerne les obstacles rencontrés par les femmes et les jeunes filles dans l’accès au système de propriété intellectuelle. Trois séances de ce type ont été organisées en 2021. Lors de sa vingt‑huitième session tenue en mai 2022, alors qu’il examinait le Rapport sur les séances d’échange d’informations sur le thème “Les femmes et la propriété intellectuelle”[[11]](#footnote-12), le comité s’est félicité de l’organisation réussie de ces trois sessions, qui ont permis d’examiner les obstacles auxquels les femmes se heurtent pour accéder au système de la propriété intellectuelle, ainsi que d’étudier les pratiques recommandées et les initiatives multipartites existantes dans ce domaine. Une séance de ce type portant sur les femmes, la propriété intellectuelle et le tourisme a eu lieu le 15 novembre 2022[[12]](#footnote-13). À partir d’exemples concrets allant de la production artisanale locale au tourisme du vin en passant par le tourisme astrologique et le tourisme rural, des expertes et des femmes entrepreneurs de différentes régions ont montré comment les droits de propriété intellectuelle pouvaient être mis à profit pour soutenir la croissance des entreprises liées au tourisme et encourager la participation et la contribution des femmes à ce secteur. Plus de 300 participants venus de plus de 110 pays ont assisté à cette séance d’échange d’informations. Cette série de séances se poursuivra autour d’autres thèmes qui pourraient aider à réduire les disparités entre les hommes et les femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle.

**Mentorat et mise en relation**

1. L’année 2019 a été marquée par le lancement du Programme de l’OMPI de formation, de mentorat et de mise en relation sur la propriété intellectuelle à l’intention des femmes chefs d’entreprise issues de peuples autochtones et de communautés locales[[13]](#footnote-14), qui a pour objet d’encourager les femmes chefs d’entreprise, l’innovation et la créativité liées aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles, en renforçant leur capacité à utiliser stratégiquement la propriété intellectuelle à l’appui de leurs activités entrepreneuriales. Ce programme est généralement mis en œuvre sur une période d’une année. Il adopte une approche pratique et comprend une phase de formation, ainsi qu’une phase de mentorat et de mise en relation. Le programme de formation et de mentorat à l’intention des femmes entrepreneurs est mis en œuvre en partenariat avec l’Organisation internationale du Travail (OIT), le Centre du commerce international (CCI) et l’Association internationale pour les marques (INTA). Il s’est déroulé avec succès pour la première fois de 2019 à 2021 (cycle 1 du programme), suivi d’un deuxième cycle de 2021 à 2022 (cycle 2). En 2022, une édition régionale a été proposée[[14]](#footnote-15) aux femmes chefs d’entreprise issues des peuples autochtones et des communautés locales de quatre pays de la région andine, à savoir l’État plurinational de Bolivie, la Colombie, l’Équateur et le Pérou. Depuis sa création, le programme a déjà apporté son appui à plus de 67 femmes chefs d’entreprise à travers le monde.
2. Dans le cadre du projet du Plan d’action pour le développement de l’OMPI intitulé “Renforcer le rôle des femmes dans l’innovation et l’entrepreneuriat : encourager les femmes des pays en développement à utiliser le système de propriété intellectuelle”, lancé en janvier 2019, un programme pilote de mentorat a été mis en place entre novembre 2021 et février 2022. À travers des consultations directes avec un groupe international de mentors experts en propriété intellectuelle, le programme visait à aider un groupe d’inventrices des pays pilotes à mieux comprendre comment différentes stratégies de gestion de la propriété intellectuelle peuvent améliorer leur capacité à commercialiser leurs inventions. Le programme a rassemblé 30 professionnels de la propriété intellectuelle particulièrement qualifiés en qualité de mentors et 30 bénéficiaires issues de quatre secteurs : la santé, les technologies de l’information et de la communication, l’agriculture et l’ingénierie mécanique. Les évaluations réalisées à la fin du programme pilote de mentorat ont révélé que la plupart des mentors et des personnes bénéficiaires avaient eu une expérience positive, les bénéficiaires ayant acquis une compréhension de la manière d’utiliser la gestion de la propriété intellectuelle pour servir aux mieux leurs objectifs globaux de commercialisation. Les documents et les résultats de ce projet pilote de quatre ans, qui s’est achevé en décembre 2022, sont disponibles sur la page Web consacrée à la présentation du projet[[15]](#footnote-16).

**Renforcement des compétences et des capacités**

1. L’Académie de l’OMPI a redoublé d’efforts pour réduire les disparités entre les hommes et les femmes en matière de connaissances sur la propriété intellectuelle. Entre 2016 et 2022, l’Académie de l’OMPI a enregistré un bilan positif en matière de parité hommes‑femmes, puisqu’elle faisait constamment état d’un équilibre global entre les sexes en faveur des participantes (51‑55%) dans les offres de cours. En 2021, au plus fort de la pandémie de COVID‑19, 116 351 femmes et en 2022, 95 112 femmes se sont inscrites aux programmes de l’Académie de l’OMPI relevant du perfectionnement des cadres, des cours d’été, des masters et colloques sur la propriété intellectuelle, des instituts de formation en propriété intellectuelle et de l’enseignement à distance.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Programme de l’Académie** | **Participation des femmes**  **2021** | **Participation des femmes**  **2022** |
| Programme de perfectionnement des cadres | 83 | 148 |
| Cours d’été de l’OMPI | 1 233 | 837 |
| Programmes conjoints de masters et colloques de l’OMPI sur la propriété intellectuelle | 117 | 407 |
| Enseignement à distance | 50 883 | 47 145 |
| Instituts de formation en propriété intellectuelle | 64 035 | 46 575 |
| **Nombre total de participantes** | 116 351 | 95 112 |

1. Des initiatives de formation spécialisées ont été conçues et mises en œuvre en 2022 pour soutenir les femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle :
2. Les Femmes et la Science : depuis 2018, l’Académie collabore avec le programme conjoint L’Oréal‑UNESCO intitulé “Pour les femmes et la science” afin de proposer un cours réservé aux femmes sur la pertinence de la propriété intellectuelle dans la recherche scientifique. La première édition du cours de formation sur la propriété intellectuelle et les sciences du programme conjoint L’Oréal‑UNESCO “Pour les femmes et la science” a eu lieu après la pandémie à Paris les 24 et 25 juin 2022. Cette collaboration annuelle a été restructurée en un programme de leadership à l’intention des femmes qui travaillent dans la Science avec le soutien du Fonds fiduciaire de Corée et comprend des ateliers et des études de cas sur la gestion de la propriété intellectuelle[[16]](#footnote-17).
3. Les femmes chefs d’entreprise : en 2021, l’Académie a développé ses cours et ses services de mentorat afin d’aider les femmes chefs d’entreprise qui souhaitent utiliser la propriété intellectuelle dans le cadre de leurs activités. En 2022, avec le concours du Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux de l’OMPI, l’Académie s’est associée au soutien apporté par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) au commerce électronique à l’intention des femmes chefs d’entreprise du secteur numérique et a lancé une série d’ateliers de cours sur la propriété intellectuelle et le commerce électronique. Cinquante femmes de 14 pays d’Afrique de l’Est et de l’Ouest y ont participé les 6 octobre et 7 décembre 2022. Des conférences interactives visant à renforcer les compétences en matière de marques et d’opportunités commerciales se sont déroulées en ligne en français et en face à face en anglais, et ont abordé la question du changement de paradigme dans les secteurs commerciaux et les opportunités présentées pour promouvoir, développer et atteindre les clients plus directement et plus commodément[[17]](#footnote-18).

**Journée mondiale de la propriété intellectuelle**

1. Les travaux sont en cours en vue de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle de l’OMPI 2023, dont le thème est “Les femmes et la propriété intellectuelle : accélérer le rythme de l’innovation et de la créativité”.Cette journée vise à rendre hommage à la détermination des inventrices, créatrices et entrepreneuses du monde entier et à leurs travaux avant‑gardistes. La campagne englobe un large éventail d’activités et d’initiatives visant à sensibiliser et à promouvoir des écosystèmes de propriété intellectuelle plus inclusifs et plus diversifiés afin d’accélérer l’innovation, la créativité et la croissance des entreprises dans l’intérêt de tous, partout dans le monde. La campagne 2023 a été lancée en collaboration avec les États membres et sa promotion est assurée par les plateformes médiatiques numériques et le site Web de l’OMPI, ainsi que par des partenaires du monde entier. La Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2023 offrira au public des possibilités de s’engager, par exemple dans le cadre d’un concours vidéo sur le thème “Lorsque les femmes accèdent à l’univers de la propriété intellectuelle, nous accélérons l’innovation et la créativité en faveur de toutes et de tous”, ou en interagissant avec la Galerie, en présentant des messages d’éminentes personnalités inspirants, en soutenant la campagne et en encourageant les femmes et les jeunes filles à s’engager dans le système de la propriété intellectuelle pour les aider à réaliser leurs ambitions et leurs objectifs. La Journée mondiale de la propriété intellectuelle sera également l’occasion pour les adeptes du monde entier de partager des informations sur les possibilités de formation ou de mentorat en matière de propriété intellectuelle offertes aux femmes afin de renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leurs réseaux dans ce domaine, et de promouvoir à grande échelle leurs propres manifestations organisées dans le cadre de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle.

**Journée internationale des femmes**

1. L’OMPI a continué de célébrer la journée internationale des femmes le 8 mars. Cette occasion a été mise à profit pour souligner l’importance de la propriété intellectuelle dans l’encouragement de l’esprit d’entreprise, de l’innovation et de la créativité des femmes, qui contribuent à leur tour au progrès technologique, à l’enrichissement culturel et à la croissance économique. En 2022, sur le thème “L’égalité des sexes aujourd’hui pour un avenir durable”, l’OMPI s’est associée à plus de vingt offices de propriété intellectuelle du monde entier dans le cadre d’une déclaration commune visant à soutenir les femmes en matière de créativité et d’innovation, et à renouveler l’engagement de l’Organisation en faveur de l’égalité des sexes dans l’écosystème de l’innovation. En outre, l’Académie de l’OMPI a offert trente bourses pour ses cours hybrides à des déposantes de pays en développement, de pays les moins avancés et de pays en transition à l’occasion de chaque Journée internationale des femmes et de chaque Journée internationale des femmes et des filles de science. De même, en 2023, l’OMPI et d’autres offices de propriété intellectuelle s’associeront pour effectuer une déclaration commune sur le thème “Pour un monde digital inclusif :innovation et technologies pour l’égalité des sexes” et s’engageront à travailler ensemble pour soutenir les femmes et les filles et leur donner les moyens d’accéder de manière inclusive à l’innovation et à l’économie créative afin de réaliser leurs aspirations économiques grâce à l’utilisation des systèmes de propriété intellectuelle.

# Activités régionales

## Afrique

1. Un projet a été mis en œuvre dans le district de Chobe, dans la région de Kasane[[18]](#footnote-19), au Botswana. Bien que les paniers tressés dans cette région constituent le principal moyen de subsistance de nombreuses familles de la région, les vanniers conçoivent et commercialisent leurs produits individuellement, sans adhérer à des normes de production strictes. Ils n’ont donc pas pu exploiter pleinement le potentiel commercial de leurs produits. À la demande de l’administration nationale chargée de la propriété intellectuelle, l’OMPI a aidé un groupe de 50 femmes de Chobe à prendre un certain nombre de mesures pour renforcer leur capacité commerciale, à savoir : i) la création d’une association; ii) l’élaboration de leurs propres règles/normes de production de qualité; iii) la conception des éléments de leur marque collective; iv) la formation des utilisateurs et des utilisateurs potentiels de la marque au tressage selon les nouvelles normes; et v) l’enregistrement de cette marque auprès de l’administration chargée de la propriété intellectuelle. Lors du lancement officiel de la marque, les membres du collectif ont témoigné de l’amélioration des ventes et de l’impact subséquent sur leurs moyens de subsistance. Un partenariat avec le Fonds fiduciaire du Japon a permis aux paniers d’accéder aux marchés japonais. Grâce à une collaboration avec l’autorité du tourisme du Botswana, les producteurs étaient sur le point d’accéder à d’autres marchés. Des communautés voisines désireuses d’imiter l’exemple du collectif de Chobe ont adressé des demandes d’assistance à l’OMPI.
2. Un autre projet a été lancé dans la région[[19]](#footnote-20) en juin 2022 afin d’aider des entrepreneuses namibiennes à générer de la propriété intellectuelle et à tirer parti de la valeur de celle‑ci pour favoriser la compétitivité de leur entreprise. Ce projet intitulé “Entrepreneuses namibiennes : de la création à la commercialisation d’actifs de propriété intellectuelle” vise à soutenir les entrepreneuses grâce à la formation et au mentorat afin d’améliorer leur compréhension et leur utilisation de la propriété intellectuelle. Cinquante entrepreneuses ont été sélectionnées pour ce projet et un programme sur mesure a été élaboré pour être mis en œuvre à travers des sessions de formation en ligne et sur place[[20]](#footnote-21). Pour assurer la durabilité du projet, des représentants de Namibia Women in Business, du Conseil national de la jeunesse de Namibie, de la Commission nationale pour la recherche, la science et la technologie et du Namibia Trade Forum participeront également à la formation.

## Pays arabes

1. Deux projets ont été lancés dans la région arabe[[21]](#footnote-22) en vue d’aider un groupe choisi d’entrepreneuses issues de communautés locales de Jordanie et d’Égypte à tirer parti de l’utilisation de la propriété intellectuelle pour le développement, la commercialisation sous une marque et l’emballage de leurs produits, et de leur faire profiter d’un mentorat individuel sur l’utilisation de la propriété intellectuelle à des fins commerciales. Les deux projets devraient donner lieu à la création d’un système de soutien local visant à faciliter l’enregistrement, la gestion et la commercialisation des droits de propriété intellectuelle par les entreprises dirigées par des femmes dans les communautés locales et à établir des liens durables entre leurs entreprises de production et la propriété intellectuelle.

## Asie et Pacifique

1. Le programme intitulé “Pacific Women Innovators and Entrepreneurs*”*[[22]](#footnote-23) (Innovatrices et entrepreneuses d’Asie et du Pacifique) a été lancé en 2022 et comprenait 12 épisodes de webinaires hebdomadaires, auxquels ont assisté 50 participantes de Sri Lanka, du Népal, du Viet Nam, de l’Inde et de la Chine chaque semaine, soit un total de 150 entrepreneuses et inventrices. Le programme a ensuite été étendu à l’Indonésie avec une session de lancement intitulée “IP Conversations with Women Innovators and Entrepreneurs in Indonesia” (Conversations sur la propriété intellectuelle avec des innovatrices et des entrepreneuses d’Indonésie), à laquelle ont participé 80 femmes. Des sessions interactives hebdomadaires d’une heure ont permis aux participantes de passer en revue les différentes phases d’un parcours innovant/entrepreneurial typique sous l’angle de la propriété intellectuelle, de l’idéation à l’expérimentation, en passant par le lancement, le développement et la croissance. Les participantes ont également bénéficié d’un mentorat express, d’activités de mise en relation, d’une mise en réseau et d’ateliers avec des experts de l’OMPI et de la région.
2. Outre les activités de formation et de mentorat, plus de 30 entretiens ont été menés avec des femmes chefs d’entreprise, innovatrices et fondatrices de groupes de soutien de femmes, dont les récits et les exemples pourraient inspirer d’autres femmes. Ces récits, qui mettent en scène des femmes du Bhoutan[[23]](#footnote-24), de la Papouasie‑Nouvelle‑Guinée[[24]](#footnote-25), du Népal[[25]](#footnote-26), de l’Indonésie[[26]](#footnote-27), du Cambodge[[27]](#footnote-28), d’Inde[[28]](#footnote-29) et de nombreux autres pays de la région, ont été publiés sur le site Web de l’OMPI et diffusés par l’intermédiaire des réseaux sociaux. Une édition spéciale de la lettre d’information régionale consacrée aux femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle a été publiée en mars 2022[[29]](#footnote-30).

## Amérique latine et Caraïbes

1. Dans cette région, les activités de l’OMPI relatives à l’égalité des sexes sont menées dans le cadre du Programme régional sur la propriété intellectuelle, l’innovation et l’égalité des sexes[[30]](#footnote-31) qui vise à : i) établir un lien entre les politiques publiques existantes ou en cours d’élaboration en matière d’égalité des sexes et l’écosystème de la propriété intellectuelle, afin d’encourager l’égalité des sexes et d’autonomiser les femmes en promouvant leur potentiel d’innovation; et ii) intégrer l’égalité des sexes dans les pratiques managériales dans le programme de travail des offices de propriété intellectuelle d’Amérique latine. Depuis son lancement, quatre réunions régionales sur le thème de la propriété intellectuelle, l’innovation et l’égalité hommes‑femmes ont eu lieu[[31]](#footnote-32). La dernière réunion qui s’est tenue en 2022 et regroupait les directeurs de 11 offices de propriété intellectuelle d’Amérique latine a été marquée par la participation d’ONU Femmes et d’un expert régional en matière d’égalité des sexes. L’événement a permis un échange de vues sur la nécessité et l’importance d’intégrer une perspective de genre dans les politiques publiques liées à l’innovation, à la propriété intellectuelle et au développement. Les participants ont souligné l’importance de faire progresser les actions des offices de propriété intellectuelle en matière de collecte de données sur la propriété intellectuelle comportant une dimension de genre et de formuler des indicateurs permettant de recueillir davantage de détails sur la participation des femmes à l’écosystème de la propriété intellectuelle.
2. Le Réseau latino‑américain sur la propriété intellectuelle et les questions de genre a été créé par l’intermédiaire d’un mémorandum d’accord entre quatre offices de propriété intellectuelle de la région en 2021. En 2022, six autres offices ont rejoint le réseau, portant le nombre total de ses membres à dix[[32]](#footnote-33). Trois autres pays ont officialisé leur intégration du réseau[[33]](#footnote-34). L’OMPI a proposé l’ossature conceptuelle de ce réseau, notamment sa structure et ses fonctions. Elle a également facilité les réunions de l’Assemblée générale du réseau et y a participé, et a appuyé la mise en place d’actions dans le cadre de ses comités techniques, en particulier l’organisation d’un concours à l’intention les femmes innovatrices. En outre, une assistance a été apportée pour l’élaboration de la page Web du réseau, ainsi que pour l’inclusion des langues portugaise et anglaise.
3. Un autre programme de premier plan sur la propriété intellectuelle et l’égalité des sexes, mené à titre pilote dans la région, est le cours en ligne intitulé :“Introducing the gender perspective in the functions of Industrial Property Offices in Latin America” (Introduction de la question de l’égalité hommes‑femmes dans les fonctions des offices de propriété industrielle en Amérique latine). Deux éditions du cours ont été élaborées avec la participation de 15 offices de propriété intellectuelle. Elles ont accueilli 35 participants en 2021 et 36 participants en 2022. Le cours visait à mieux faire comprendre les éléments les plus pertinents de l’égalité des sexes dans les offices de propriété intellectuelle et à promouvoir l’échange d’informations et de pratiques recommandées en la matière. Trois modules ont été dispensés sur les thèmes suivants : i) principes fondamentaux du travail sur l’égalité des sexes dans les offices de propriété industrielle; ii) intégration de la dimension de genre dans les offices de propriété industrielle; et iii) indicateurs relatifs au genre. La formation comprenait non seulement un contenu théorique, mais aussi des études de cas. En 2020, un seul office de propriété intellectuelle (le Pérou) disposait d’une politique ou d’un plan en matière d’égalité des sexes. Au moment de l’élaboration du présent rapport, six offices disposaient d’une politique ou d’une structure liée aux questions de genre; deux offices travaillaient à la conception de tels instruments. En outre, six offices ont intégré des mécanismes de collecte de données relatives au genre dans le cadre du dépôt de demandes de droits de propriété intellectuelle[[34]](#footnote-35).
4. Depuis 2021, un projet sur le thème de la propriété intellectuelle à l’intention des femmes embrassant des carrières scientifiques, technologiques, techniques et mathématiques (STEM) a été mis en œuvre. Au total, 83[[35]](#footnote-36) femmes en ont bénéficié dans six États membres[[36]](#footnote-37). Ce projet se concentre sur la création de compétences en matière de propriété intellectuelle pour les femmes qui font carrière dans le domaine des sciences, des technologies, de l’ingénierie et des mathématiques en leur permettant d’augmenter la valeur de leurs créations, en fonction des besoins de leur entreprise (formation sur mesure). Le projet propose également un mentorat afin d’intégrer la gestion de la propriété intellectuelle dans leurs plans de développement, d’affaires et d’innovation. En décembre 2022, le projet a produit les résultats consolidés suivants : trois demandes de brevet, deux rédactions de brevet, un projet d’accord de licence de brevet, un projet de contrat pour créer une entreprise dérivée, un dépôt de marque et la rédaction d’un projet de protection de logiciel.
5. En 2022, le projet sur la propriété intellectuelle à l’intention des femmes chefs d’entreprise intitulé “Créer de la valeur grâce à la propriété intellectuelle” a été lancé. Ce projet a bénéficié à 40 femmes chefs d’entreprise de quatre pays d’Amérique latine[[37]](#footnote-38). Il a pour objet d’autonomiser un groupe de femmes chefs d’entreprise dans chaque pays bénéficiaire, en les sensibilisant au rôle important de la protection de la propriété intellectuelle et à son utilisation stratégique dans leurs entreprises. Le projet pilote vise à développer les compétences des femmes participantes en matière de propriété intellectuelle, à leur fournir des outils simples et pratiques, à les aider à utiliser la propriété intellectuelle pour le développement de produits et à renforcer leurs capacités commerciales. Il comprend un ensemble de conseils et un mentorat express à l’intention des femmes chefs d’entreprise afin qu’elles intègrent efficacement la propriété intellectuelle dans leur stratégie commerciale.
6. En 2022, un projet similaire ciblant des femmes chefs d’entreprise a été lancé pour les Caraïbes, avec la Jamaïque comme pays pilote, en coopération avec l’Office jamaïcain de la propriété intellectuelle (JIPO) et la Jamaica Business Development Cooperation (JBDC). Le projet a débuté par un rapport d’évaluation des besoins des femmes chefs d’entreprise en Jamaïque. Il vise à renforcer les compétences et à promouvoir les liens entre les institutions qui soutiennent les entrepreneuses et les innovatrices afin de les sensibiliser à la propriété intellectuelle, de leur donner accès à des réseaux de pairs et de créer des partenariats entre elles et des réseaux ou partenaires professionnels potentiels. Il offrira également un mentorat pratique, avec la participation de l’initiative SheTrades du Centre du commerce international, qui sera lancée dans les Caraïbes, et des initiatives d’ONU Femmes et de la Banque interaméricaine de développement. Plus de 32 femmes bénéficieront de ce programme.

## Pays les moins avancés (PMA)

1. L’Organisation a commencé à mettre en œuvre un programme de propriété intellectuelle à l’intention des femmes chefs d’entreprise dans les PMA depuis 2021, en commençant par un projet pilote intitulé “propriété intellectuelle et entrepreneures”, qui s’adressait à 70 femmes d’Ouganda[[38]](#footnote-39). L’approche novatrice comprenait une assistance sous forme de mentorat et une formation des parties prenantes tout au long du parcours des 70 bénéficiaires en matière de propriété intellectuelle afin de leur permettre d’utiliser la propriété intellectuelle pour le développement et la commercialisation de leurs produits. Soixante‑dix certificats de marque ont ainsi été enregistrés auprès du Bureau des services d’enregistrement de l’Ouganda pour des produits allant de vêtements de mode à des cosmétiques, en passant par les produits alimentaires emballés, des détergents liquides, des savons solides et des vins[[39]](#footnote-40). La phase pratique de mentorat du projet relative à la commercialisation et l’entrepreneuriat visait à obtenir des répercussions sur le terrain, à savoir : i) amplifier les opportunités commerciales pour les femmes entrepreneurs en promouvant leurs marques et en les connectant à davantage de fabricants et de clients; ii) accroître la vente des produits; iii) contribuer à la réduction de la pauvreté en créant des emplois locaux; et iv) renforcer les réseaux d’affaires parmi les 70 femmes entrepreneurs. Le projet pilote a également permis aux entrepreneures bénéficiaires de partager leurs expériences et d’inciter d’autres personnes à exploiter le potentiel de la propriété intellectuelle pour favoriser la croissance de leurs entreprises.

## Pays en transition et pays développés

1. Afin de promouvoir une participation plus active des femmes au système de propriété intellectuelle dans les pays d’Asie centrale, du Caucase et d’Europe de l’Est, plusieurs webinaires pratiques régionaux et nationaux ont été organisés à l’intention des PME et d’autres parties prenantes sur les systèmes de Madrid et de La Haye, ciblant plus particulièrement les femmes et les jeunes. La participation était ouverte à tous les pays de la région et les webinaires ont également accueilli des participants d’autres régions. La participation globale des femmes a été supérieure à 60%.
2. En 2022, un projet‑cadre visant à combler les lacunes de l’écosystème de la propriété intellectuelle dans les pays développés a été lancé. Le projet‑cadre comprend un projet portant sur la propriété intellectuelle et les femmes chefs d’entreprise. Un webinaire de lancement du projet, qui s’est tenu le 27 octobre 2022[[40]](#footnote-41), a rassemblé 1504 participants inscrits et 538 participants actifs originaires de plus de 107 pays, avec une participation des femmes estimée à 81%. L’enquête menée après l’événement a révélé un taux de satisfaction global de 98%. Les activités de suivi comprendront des études sur le comportement en matière de dépôt de demandes de titres de propriété intellectuelle, des interactions de soutien individualisé et des consultations spécialisées sur la propriété intellectuelle intégrées sous forme d’ateliers. Un premier atelier s’est tenu le 8 décembre 2022 pour discuter de l’outil de diagnostic en matière de propriété intellectuelle[[41]](#footnote-42).

# La voie à suivre

1. L’OMPI continuera de renforcer ses efforts pour parvenir à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle. À cette fin, de nouvelles initiatives et de nouveaux projets sont en cours d’exécution ou de planification. C’est notamment le cas des projets suivants :
2. En Afrique, les femmes représentent près de la moitié de la main‑d’œuvre dans l’agriculture. En collaboration avec les organisations régionales de propriété intellectuelle et la Commission de l’Union africaine, l’OMPI organisera en 2023 une conférence destinée aux femmes africaines travaillant dans l’agro‑industrie. Sur la base des délibérations de la conférence, un projet d’accompagnement et de mentorat sera lancé avec 30 femmes sélectionnées par voie de concours dans toute l’Afrique. Ce projet devrait permettre aux participantes, sur une période de 6 à 12 mois, d’acquérir des connaissances, des outils et des ressources en matière de propriété intellectuelle sur mesure, nécessaires à la prospérité de leurs entreprises. Il renforcera les portefeuilles de propriété intellectuelle des participantes en vue d’améliorer leur capacité à procéder à des enregistrements régionaux et internationaux, ainsi que leur accès aux opportunités de marché créées par les accords commerciaux régionaux et continentaux, tels que la Zone de libre‑échange continentale africaine (ZLECAf).
3. En collaboration avec la Ligue des États arabes (LEA), une réunion régionale arabe virtuelle sur les écosystèmes d’innovation et de propriété intellectuelle dans la région arabe et les femmes chefs d’entreprise est prévue en 2023. Elle traitera du rôle des écosystèmes d’innovation et de propriété intellectuelle dans l’amélioration des compétences entrepreneuriales des femmes arabes et offrira des outils pratiques et conviviaux sur la façon d’utiliser l’écosystème d’innovation et de propriété intellectuelle à leur avantage. Elle sera également l’occasion d’une mise en réseau et d’un partage des pratiques recommandées entre les femmes entrepreneurs de la région arabe.
4. Une réunion virtuelle d’une journée est envisagée à l’intention des femmes chefs d’entreprise irakiennes, après la fin du projet sur les intermédiaires de propriété intellectuelle et de PME concernant l’Irak, qui est en cours et devrait s’achever avant la fin de l’année 2023.
5. Suite à la manifestation d’intérêt de Djibouti, une initiative sur la propriété intellectuelle et les femmes chefs d’entreprise à Djibouti est prévue en 2023. Des consultations sont en cours avec les fonctionnaires compétents de Djibouti en vue de faire de l’Association djiboutienne des femmes chefs d’entreprise le principal partenaire de l’initiative. Une fois ce partenaire défini, la portée et les résultats spécifiques de cette initiative, ainsi que les bénéficiaires visées, devraient faire l’objet de délibérations de l’OMPI avec les parties prenantes djiboutiennes concernées.
6. Dans les pays de la région Asie‑Pacifique, le programme hebdomadaire destiné aux femmes chefs d’entreprise et inventrices sera poursuivi dans un plus grand nombre de pays, avec des consultations d’experts et des séances de mentorat à venir. Des réunions dans les pays et en personne, des séances de formation et de mise en réseau débuteront en 2023 afin de renforcer les liens et de transmettre le message lié à la propriété intellectuelle d’une manière plus concrète. Une session sur les femmes dans les jeux vidéo sera organisée en coopération avec d’autres régions. L’OMPI incitera les pays de l’Association des nations de l’Asie du Sud‑Est (ASEAN) à créer une équipe d’experts chargée d’élaborer des programmes axés sur les femmes par l’intermédiaire des offices nationaux de propriété intellectuelle. Des séances d’assistance à la création de marques seront également organisées à l’intention des femmes chefs d’entreprise de l’ASEAN, ainsi que du Bhoutan, de la Mongolie, du Népal et des îles du Pacifique. En outre, l’OMPI lancera un programme pilote de formation en cours d’emploi à l’intention des femmes travaillant dans le domaine des sciences, des technologies, de l’ingénierie et des mathématiques, axé sur la gestion et le déploiement des technologies dans trois pays, en collaboration avec des interlocuteurs locaux et des universités techniques au Bangladesh, en Inde et à Sri Lanka. Une communauté en ligne pour l’Asie et le Pacifique appuiera et enrichira les activités concrètes menées afin d’atteindre sans cesse davantage de femmes et de fournir un flux régulier de documents et d’informations sur la propriété intellectuelle par l’intermédiaire des réseaux sociaux. Des récits inspirants de femmes utilisant la propriété intellectuelle et bénéficiant des services de l’OMPI seront recueillis et publiés tout au long de l’année.
7. Dans le prolongement du programme régional sur la propriété intellectuelle, l’innovation et l’égalité des sexes en Amérique latine, la prochaine réunion régionale sera organisée à San José (Costa Rica), du 19 au 21 avril 2023. Elle a pour principal objet de poursuivre l’échange de vues sur la nécessité et l’importance d’intégrer une dimension de genre dans les politiques publiques liées à l’innovation, à la propriété intellectuelle et au développement, ainsi que d’établir des actions de collaboration régionale visant à renforcer le réseau latino‑américain de propriété intellectuelle et d’égalité des sexes. Cette réunion vise également à faire progresser les actions des offices de propriété intellectuelle en matière de collecte de données sur la propriété intellectuelle comportant une dimension de genre et à formuler des indicateurs permettant de recueillir davantage de détails sur la participation des femmes à l’écosystème de la propriété intellectuelle.
8. Au second semestre 2023 se tiendra le premier “Forum régional de l’OMPI sur la propriété intellectuelle et les femmes dans les sciences, les technologies, l’ingénierie et les mathématiques : construire une communauté de femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle dans la région de l’Amérique latine et des Caraïbes”, organisé avec le soutien du Fonds fiduciaire du Japon. L’objectif de ce forum est de créer un réseau de femmes qui ont participé aux deux éditions du projet de l’OMPI sur la propriété intellectuelle et les femmes souhaitant faire carrière dans les domaines des sciences, de la technologie, de l’ingénierie et des mathématiques, élaboré entre 2020 et 2023. Ce réseau permettra aux participantes d’échanger leurs expériences, les pratiques recommandées et d’améliorer les connaissances qu’elles ont acquises en matière de propriété intellectuelle au cours de la mise en œuvre du projet. Ces échanges auront lieu non seulement entre pairs, afin qu’elles puissent découvrir de nouvelles façons d’appliquer la propriété intellectuelle au développement de leurs projets, mais incluront également des groupes d’autres parties prenantes pouvant faciliter l’accès aux possibilités de financement, à l’information et à l’assistance technique. L’objectif final sera de créer une communauté, de promouvoir l’innovation et le leadership des femmes dans le contexte de l’innovation technologique. Enfin, le forum constituera un espace approprié pour établir des liens interinstitutionnels ou internationaux (principalement avec le Japon) en vue de soutenir les initiatives des femmes innovatrices dans le domaine scientifique.
9. Le succès de la mise en œuvre du projet sur les femmes chefs d’entreprises et la propriété intellectuelle dans les PMA a permis à l’OMPI d’élaborer un modèle de projet durable, qui a été reproduit dans d’autres PMA, tels que le Soudan, le Cambodge et le Bhoutan. La Gambie, le Liberia, Sao Tomé‑et‑Principe, la Sierra Leone et la République‑Unie de Tanzanie ont également manifesté leur intérêt pour la reproduction de ce modèle.
10. Une édition régionale du programme de formation et de mentorat à l’intention des femmes entrepreneurs des communautés locales de la région d’Europe centrale et des États baltes a été mise au point et sera lancée en 2023. Cette édition vise à soutenir l’entrepreneuriat, l’innovation et la créativité des femmes et s’appuiera sur les textiles et les dessins et modèles traditionnels, notamment la dentelle, la broderie, la fabrication de tapis et l’impression sur textile. Le projet débutera par un atelier pratique de cinq jours prévu du 6 au 10 mars 2023. Il a pour objet d’offrir une phase de mentorat et de mise en relation jusqu’en janvier 2024. Grâce à ce programme, les communautés devraient renforcer leurs capacités en matière de propriété intellectuelle, notamment dans le domaine de l’économie numérique, et acquérir des connaissances de base dans des domaines connexes utiles dans un contexte entrepreneurial, tels que la modélisation commerciale, le marketing, la stratégie de réseaux sociaux, les récits numériques, la gestion de projet, ainsi que l’établissement de partenariats (par exemple avec des créateurs de l’industrie de la mode). Les participantes bénéficieront du soutien d’un mentor pour élaborer et mettre en œuvre leur stratégie de propriété intellectuelle, et développer leurs activités et projets fondés sur des traditions. En outre, en devenant membre d’une communauté régionale du programme de formation et de mentorat à l’intention des femmes entrepreneurs, les participantes seront en mesure d’accroître les possibilités de réseautage entre elles, ainsi qu’avec des experts, des représentants de l’industrie, des partenaires de l’OMPI et des collègues.
11. Un rapport sur la “Transformation de l’économie via les dessins et modèles : les femmes et l’innovation” est en cours de rédaction. Ce rapport, attendu pour le milieu de l’année 2023, explorera la participation des femmes à la création de dessins et modèles dans les États d’Europe centrale et les États baltes.
12. Un projet sur le développement de jeux vidéo, intitulé “A request for IP” (Une quête de propriété intellectuelle) devrait être lancé en mars 2023. Il a été élaboré en prenant en considération les facteurs d’inclusion et de diversité. Les deux coanimatrices des entretiens présentés dans le podcast sont des femmes (Mme Allison Mages et Mme Micaela Mantegna – ambassadrice de Women in Games) et deux des entreprises interrogées sont représentées par des femmes qui ont réussi. En outre, un événement parallèle portant sur les femmes dans les jeux est prévu le 28 avril 2023 dans le cadre des célébrations organisées à l’occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle. Cet événement aura pour objet de présenter des exemples de réussite et de dispenser des conseils dans le contexte de la propriété intellectuelle et de la commercialisation. Des mesures sont prises pour déterminer si des résultats de recherche liés à la propriété intellectuelle pourraient être présentés concernant la diversité dans l’industrie du jeu vidéo.
13. En collaboration avec des organisations d’artistes‑interprètes ou exécutants, dont l’AISGE en Espagne, l’OMPI examinera les disparités hommes et femmes dans le secteur de l’audiovisuel. Des possibilités de collaboration avec l’initiative du CCI SheTrades sont également à l’examen. L’objectif est d’organiser une série de webinaires sur l’égalité des sexes et la propriété intellectuelle dans les pays développés, en mettant l’accent sur le textile et l’habillement.
14. Plusieurs projets[[42]](#footnote-43) conçus pour des femmes chefs d’entreprises sont en cours, notamment :
15. Les femmes dans les sciences, les technologies, l’ingénierie et les mathématiques : sur la base de l’expérience acquise en Amérique latine et à l’aide d’un modèle similaire, un projet à l’intention des femmes dans les sciences, les technologies, l’ingénierie et les mathématiques dans une sélection de pays lusophones est en cours d’élaboration. Des discussions ont été entamées avec le Portugal et un partenariat avec d’autres pays lusophones est prévu. Ce projet devrait contribuer à stimuler la coopération interrégionale entre l’Europe, l’Amérique latine et l’Afrique. Il a pour objet d’autonomiser les femmes faisant carrière dans la science, la technologie, l’ingénierie et les mathématiques en développant leurs compétences en matière de propriété intellectuelle, ce qui leur permettra de créer de la valeur à partir de leurs développements technologiques. Les grandes lignes du projet varieront en fonction de la réalité et des besoins de l’État membre. Les autorités portugaises, par exemple, ont mis en avant l’intelligence artificielle (IA) comme domaine d’intérêt.
16. Projet sur la propriété intellectuelle et les femmes à l’intention des femmes chefs d’entreprise dans le domaine de la broderie et de l’artisanat au Pakistan : ce projet a pour objet d’autonomiser, grâce à la propriété intellectuelle, les femmes chefs d’entreprise dans le domaine de la broderie et de l’artisanat associé dans certaines régions du Pakistan. Il vise notamment à les sensibiliser à la valeur de la propriété intellectuelle et à leur fournir des outils de propriété intellectuelle utiles pour créer leurs propres marques et leurs propres dessins et modèles. Le projet sera mis en œuvre tout au long de l’année 2023 et comportera différentes phases, dont un volet formation, un volet mentorat et un volet conseils pratiques. L’équipe chargée des projets du Secteur du développement régional et national travaille en étroite collaboration avec l’Organisation pakistanaise de la propriété intellectuelle sur ce projet. Il existe d’ores et déjà un consensus autour du cadre et de la stratégie de mise en œuvre du projet.
17. Utilisation de la propriété intellectuelle par des PME dirigées par des femmes au Bangladesh : le projet pilote aidera un petit groupe de femmes chefs d’entreprise (par exemples, des femmes qui travaillent à domicile dans de petites entreprises artisanales) à utiliser la propriété intellectuelle (principalement les marques et les dessins et modèles industriels) afin d’améliorer l’image de marque et l’emballage de leurs produits individuels. Grâce à une formation à la propriété intellectuelle et à une méthode de mentorat pragmatique, le projet visera à améliorer la valeur et la compétitivité des produits et à faciliter l’accès à de nouveaux marchés. En outre, il favorisera également la sortie du Bangladesh de la catégorie des pays les moins avancés en 2026, en facilitant l’utilisation de la propriété intellectuelle comme outil de croissance et de développement. Des discussions ont été engagées avec un groupe national en charge du projet composé des ministres pertinents et de PME afin de finaliser la stratégie de mise en œuvre.
18. En collaboration avec l’UNESCO, un groupe de scientifiques du programme UNESCO‑L’Oréal “Pour les femmes et la science” sera invité à l’atelier inaugural de formation en matière de leadership dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la science et de l’innovation qui se tiendra à l’OMPI, à Genève (Suisse), du 25 au 28 avril 2023. L’atelier se concentrera sur le parcours potentiel de leurs recherches, du “concept au marché” et sur la manière dont les droits de propriété intellectuelle peuvent être exploités en tant qu’outil de réussite commerciale. Les participantes interagiront avec des femmes scientifiques‑entrepreneures bien établies, apprendront de leurs expériences réussies et participeront à des exercices immersifs de résolution de problèmes. L’atelier comprendra également une table ronde avec des femmes innovatrices de premier plan et des professionnels de la propriété intellectuelle, en marge de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, le 26 avril 2023. Des mesures seront prises pour renforcer la collaboration avec la CNUCED, notamment la poursuite des cours sur la propriété intellectuelle et le commerce électronique à l’intention des femmes chefs d’entreprise du secteur numérique, ainsi que l’attribution de bourses spéciales à des fins de suivi ou de formation continue dans le cadre des cours dispensés par l’Académie de l’OMPI.
19. *Le comité est invité à prendre note des informations figurant dans le présent document.*

[Fin du document]

1. Le Plan stratégique à moyen terme (PSMT) pour 2022‑2026 est disponible à l’adresse suivante : <https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=541373>. [↑](#footnote-ref-2)
2. La Stratégie en matière de ressources humaines pour 2022‑2026 est disponible à l’adresse suivante : https://www.wipo.int/meetings/fr/doc\_details.jsp?doc\_id=548453. [↑](#footnote-ref-3)
3. Voir Koning, R., Samila, S. & Ferguson, J. 2020. *Inventor Gender and the Direction of Invention*. AEA Papers and Proceedings, Volume 110, pp. 250‑54. [↑](#footnote-ref-4)
4. Voir Duchek, S., Raetze, S. & Scheuch, I. *The role of diversity in organizational resilience: a theoretical framework*. Bus Res, Volume 13, pp. 387‑423 (2020), disponible à l’adresse suivante : [doi.org/10.1007/s40685‑019‑0084‑8](https://doi.org/10.1007/s40685-019-0084-8). [↑](#footnote-ref-5)
5. Voir Zenger, J & Folkman, J. *Research : Women Are Better Leaders During a Crisis*. Harvard Business Review, 30 décembre 2020, disponible à l’adresse suivante : [hbr.org/2020/12/research‑women‑are‑better‑leaders‑during‑a‑crisis](https://hbr.org/2020/12/research-women-are-better-leaders-during-a-crisis). [↑](#footnote-ref-6)
6. Les exigences sont disponibles à l’adresse suivante : <https://www.un.org/gender/fr/content/strat%C3%A9gie>. [↑](#footnote-ref-7)
7. Le projet de stratégie fait actuellement l’objet de consultations internes et sera finalisé et complété par un Plan de mise en œuvre en 2023. Ce processus de consultations a suscité un vif intérêt et des délibérations sont en cours pour intégrer davantage l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes dans le programme et budget pour l’exercice biennal 2024‑2025. [↑](#footnote-ref-8)
8. [Voir le rapport 2021 d’ONU Femmes pour l’OMPI](https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-09/2021-WIPO-SWAP-2-reporting-results-en.pdf). Les résultats de 2022 seront disponibles ultérieurement dans le courant de 2023. [↑](#footnote-ref-9)
9. De nouveaux progrès en matière de satisfaction des exigences devraient intervenir avec le lancement de la nouvelle stratégie sur l’égalité des sexes en 2023. [↑](#footnote-ref-10)
10. Les langues utilisées sont l’anglais, le français, l’espagnol, l’arabe, le chinois et le russe. [↑](#footnote-ref-11)
11. Voir le document CDIP/28/8, disponible à l’adresse suivante : [www.wipo.int/meetings/fr/doc\_details.jsp?doc\_id=569442](http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=569442). [↑](#footnote-ref-12)
12. De plus amples informations sont disponibles à l’adresse suivante : [www.wipo.int/women‑and‑ip/fr/news/2022/news\_0006.html](http://www.wipo.int/women-and-ip/fr/news/2022/news_0006.html). [↑](#footnote-ref-13)
13. Le projet est mis en œuvre par la Division des savoirs traditionnels du Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux de l’OMPI. [↑](#footnote-ref-14)
14. En coordination avec la Division pour l’Amérique latine et les Caraïbes du Secteur du développement régional et national de l’OMPI. [↑](#footnote-ref-15)
15. Il est possible de consulter la page Web dédiée à l’adresse suivante : [https://www.wipo.int/women‑inventors/fr/](https://www.wipo.int/women-inventors/fr/). [↑](#footnote-ref-16)
16. En 2023, le cours de leadership se tiendra à Genève pendant la semaine de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle. Il comprend des conférences interactives et des discussions de groupe allant des aspects pratiques concernant les brevets et la protection de la biotechnologie, à l’utilisation de l’information sur les brevets pour la prise de décision dans les sciences de la vie. [↑](#footnote-ref-17)
17. Des travaux sont en cours avec l’initiative liée au commerce électronique de la CNUCED, le Centre du commerce international (CCI) et l’Académie, afin d’approfondir les connaissances sur les avantages du commerce électronique, ainsi que sur les nouveaux défis liés à la protection des marques, des logos, des noms de domaine Internet, des dessins et modèles et des contenus des sites Web dirigés par des femmes. [↑](#footnote-ref-18)
18. La région est connue pour ses paniers artisanaux complexes, tressés principalement par des femmes. [↑](#footnote-ref-19)
19. Le projet est géré par l’équipe chargée des projets du Secteur du développement régional et national. La restructuration du Secteur du développement régional et national intervenue le 3 février 2022, qui a entraîné la création de l’équipe chargée des projets relatifs au développement régional et national, a été réalisée en vue de mettre en œuvre des initiatives de coopération en matière de propriété intellectuelle sollicitées par les hautes instances des États membres de l’OMPI. [↑](#footnote-ref-20)
20. La formation débutera en mars 2023. [↑](#footnote-ref-21)
21. Les deux projets sont en cours d’exécution et sont gérés par l’équipe projet du Secteur du développement régional et national. [↑](#footnote-ref-22)
22. De plus amples informations sont disponibles à l’adresse suivante : [www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\_id=71368](http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=71368). [↑](#footnote-ref-23)
23. Ce récit est disponible à l’adresse suivante : [www.wipo.int/ipadvantage/en/details.jsp?id=12454](http://www.wipo.int/ipadvantage/en/details.jsp?id=12454). [↑](#footnote-ref-24)
24. Ce récit est disponible à l’adresse suivante : [www.wipo.int/ipadvantage/en/details.jsp?id=12386](http://www.wipo.int/ipadvantage/en/details.jsp?id=12386). [↑](#footnote-ref-25)
25. Ce récit est disponible à l’adresse suivante : [www.wipo.int/ipadvantage/en/articles/article\_0288.html](http://www.wipo.int/ipadvantage/en/articles/article_0288.html). [↑](#footnote-ref-26)
26. Ce récit est disponible à l’adresse suivante : [www.wipo.int/ipadvantage/en/details.jsp?id=12545](http://www.wipo.int/ipadvantage/en/details.jsp?id=12545). [↑](#footnote-ref-27)
27. Ce récit est disponible à l’adresse suivante : [www.wipo.int/ipadvantage/en/details.jsp?id=12462](http://www.wipo.int/ipadvantage/en/details.jsp?id=12462). [↑](#footnote-ref-28)
28. Ce récit est disponible à l’adresse suivante : [www.wipo.int/ipadvantage/en/details.jsp?id=12503](http://www.wipo.int/ipadvantage/en/details.jsp?id=12503). [↑](#footnote-ref-29)
29. [mailchi.mp/wipo.int/special‑edition‑on‑women‑in‑asia‑pacific](https://mailchi.mp/wipo.int/special-edition-on-women-in-asia-pacific). [↑](#footnote-ref-30)
30. Ce programme a été lancé en 2017 pour soutenir la mise en œuvre de la politique de l’OMPI en matière d’égalité des sexes. [↑](#footnote-ref-31)
31. À savoir, la Colombie en 2017, l’Uruguay en 2018, le Pérou en 2019 et le Chili en 2022. [↑](#footnote-ref-32)
32. Il s’agit du Chili, du Pérou, du Costa Rica et de la Colombie, rejoints par l’Argentine, le Brésil, la République dominicaine, l’Équateur, le Mexique et l’Uruguay, l’OMPI étant membre honoraire. [↑](#footnote-ref-33)
33. Cuba, Panama et Paraguay. [↑](#footnote-ref-34)
34. Pérou, Costa Rica, El Salvador, Colombie, Mexique et Chili. [↑](#footnote-ref-35)
35. Trente‑cinq femmes pour le projet pilote en 2021, et 48 femmes pour la deuxième édition en 2022. [↑](#footnote-ref-36)
36. Chili, Colombie, République dominicaine, Mexique et Pérou. [↑](#footnote-ref-37)
37. Il s’agit de l’Argentine, d’El Salvador, du Panama et du Paraguay. [↑](#footnote-ref-38)
38. Le programme est mis en œuvre par la Division des pays les moins avancés du Secteur du développement régional et national de l’OMPI. [↑](#footnote-ref-39)
39. Le projet pilote en Ouganda s’achèvera à la fin du mois de mars 2023. [↑](#footnote-ref-40)
40. De plus amples informations sont disponibles à l’adresse suivante : <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=73128>. [↑](#footnote-ref-41)
41. Le prochain atelier est prévu le 9 mars 2023. [↑](#footnote-ref-42)
42. Ces projets sont gérés par l’équipe projet du Secteur du développement régional et national. [↑](#footnote-ref-43)